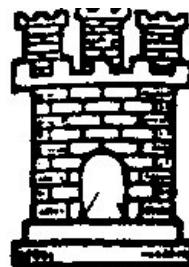




Wallonie



Esneux

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par Madame Marie-Alice HOUGARDY demeurant à 4030 Grivegnée, rue Belleflamme 81

Le terrain concerné est situé à 4130 Esneux, Rue J-F-Kennedy 14 et cadastré division 1, section C, n°416W5.

La demande vise les travaux suivants : **transformation d'une maison d'habitation** et présente les caractéristiques suivantes :

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme pour les raisons suivantes :

-Le recul par rapport aux limites parcellaires latérales est inférieur à 5,00m ;

-La toiture plate ;

-Le nombre de matériaux de parement pour l'ensemble des façades d'un même volume ;

-Le nombre de matériaux pour la couverture de tous les versants de toiture.

Elle doit donc être soumise à annonce de projet (article D.IV.40 du CoDT).

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX **sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.44.**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Florine PARIZEL, téléphone : 04/380.93.35, mail : urbanisme@esneux.be, dont le bureau se trouve Place J. d'Ardenne, 1 à 4130 ESNEUX.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 21 février 2024 au 06 mars 2024 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@esneux.be